

VILLE DE NOUMEA

----

POLE RESSOURCES

-----

DIRECTION JURIDIQUE & ET DE  
LA COORDINATION  
ADMINISTRATIVE

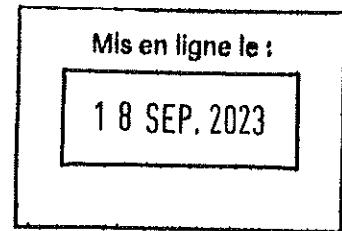
-----

Service du Conseil Municipal

-----

AH/Interne : 6272

N° 2023/136



NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

-----

OBJET : Décisions prises par le Maire par voie de délégation du conseil municipal pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2023

Par délibération n° 2020/995 du 26 mai 2020, le conseil municipal m'a autorisée à prendre, par délégation, les décisions qui relèvent de sa compétence et dans les matières indiquées à l'article L. 122-20 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie.

En application des dispositions de l'article L. 122-21 (alinéa 3) dudit code, je rends compte au conseil municipal des décisions que j'ai été amenée à prendre par délégation durant la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2023 inclus.

- I - DECISIONS DE FIXER LES TARIFS DES DROITS DE VOIRIE, DE STATIONNEMENT, DE DEPOT TEMPORAIRE SUR LES VOIES ET AUTRES LIEUX PUBLICS, ET, D'UNE MANIERE GENERALE, DES DROITS PREVUS AU PROFIT DE LA COMMUNE QUI N'ONT PAS UN CARACTERE FISCAL  
(Article L. 122-20 – 2°)
- Avenant n° 2023/528-DE du 24 mai 2023 à la convention n° 2017/737 du 22 septembre 2017 autorisant l'occupation temporaire, à titre gratuit, par la société CALECO Environnement pour une durée de 6 ans, à titre précaire et révocable, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 non renouvelable par tacite reconduction, d'une parcelle de terrain bâtie sis quartier industriel de Ducos, d'une superficie de 1 ha 00 a 46 ca, pour l'exploitation de marchés de collecte des déchets liant le bénéficiaire et la ville de Nouméa.  
L'avenant a pour objet de prolonger de six mois l'occupation temporaire du domaine public, soit jusqu'au 31 octobre 2023.
- Arrêté n° 2023/618-DE du 21 juin 2023 fixant les tarifs des concessions dans les cimetières, des redevances du centre funéraire municipal et du crématorium.

II - DECISIONS DE PROCEDER, DANS LES LIMITES FIXEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA REALISATION DES EMPRUNTS DESTINES AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PREVUS PAR LE BUDGET  
(Article L. 122-20 – 3°)

- Arrêté n° 2023/619-DE du 22 juin 2023 décidant de contracter un emprunt auprès de l'Agence Française de Développement, sur une durée de 20 ans, au taux d'intérêt de 3,13 %, d'un montant global de 7 180 133 euros, soit 856 817 728 francs CFP, se répartissant par budget comme suit :  
Budget principal : 5 866 000 euros, soit 700 000 000 francs CFP,  
Budget annexe de la gestion du service d'assainissement collectif :  
1 314 133 euros, soit 156 817 728 francs CFP.

III - DECISIONS RELATIVES A LA PREPARATION, LA PASSATION, L'EXECUTION ET LE REGLEMENT DES MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES QUI PEUVENT ETRE REGLEMENTAIREMENT PASSES DE GRE A GRE  
(Article L. 122-20 – 4°)

- Marché n° 982182023S011 du 21 avril 2023 - Animation du centre-ville – Programmation et organisation d'événements type «jeudi du centre-ville» pour un montant de 15 719 800 francs CFP.
- Marché n° 982182023T012 du 27 avril 2023 - Rénovation de la passerelle de OUEMO pour un montant de 31 470 128 francs CFP.
- Marché n° 982182023T015 du 16 juin 2023 - Travaux d'assainissement, de remblai et de voirie au cimetière du PK5 pour un montant de 19 529 342 francs CFP.
- Marché n° 982182023S016 du 14 juin 2023 - Entretien et maintenance des horodateurs pour un montant de 11 901 298 francs CFP.
- Marché n° 982182023T017 du 13 juin 2023 - Travaux de confortement du littoral baie de Sainte-Marie du 13 juin 2023 pour un montant de 26 661 555 francs CFP.
- Marché n° 982182023F024 du 22 juin 2023 - Fourniture d'un camion poids lourd benne 10 roues avec un P.T.A.C. compris entre 20 et 26 T pour un montant de 26 718 000 francs CFP.
- Avenant n° 82182022S0041 du 31 mai 2023 au marché de travaux de topographie et de géomètre-expert foncier – Lot n°1 Travaux de topographie (Pas d'incidence financière, transfert du marché à une entreprise avec laquelle le précédent titulaire a fusionné).
- Convention n° 2023/616-DE du 1<sup>er</sup> juin 2023 pour la mise en place d'une prestation «soutien psychologique» au profit des agents de la ville de Nouméa, conclue avec Madame Léa DELL'ERBA pour une durée de six mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, pour un montant de 1 500 000 francs CFP.
- Convention n° 2023/617-DE du 30 mai 2023 pour l'externalisation de la médecine de prévention des agents fonctionnaires de la ville de Nouméa, conclue avec Emergency Medical Care Pacific SARL (EMCP) pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, pour un montant de 3 500 000 francs CFP.

IV - DECISIONS DE CONCLURE ET DE REVISER LE LOUAGE DE CHOSES POUR UNE DUREE N'EXCEDANT PAS DOUZE ANS  
(Article L. 122-20 -5°)

- Convention n° 2023/346-DE du 3 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Daniel Talon, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Daniel Talon, située 5, rue Pierre Issamatro – Logicoop, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023-347-DE du 3 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Pensées, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école maternelle Les Pensées, située 2, Impasse Les Pensées - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/348-DE du 3 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Frangipaniens, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école maternelle Les Frangipaniens, située 36, rue Marcel Kollen - Receiving, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/349-DE du 3 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Lys, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école maternelle Les Lys, située 18, rue Blaise Pascal – Anse-Vata, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/350-DE du 3 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Michel Cacot, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Michel Cacot, située 231, rue Armand Ohlen - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/353-DE du 4 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école primaire publique Serge Laigle, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Serge Laigle, située 7, rue Georges Lèques - Tina, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Avenant 4 n° 2023/356-DE du 6 avril 2023 à la convention n° 2016/899 du 17 août 2016 autorisant la location à la caisse des écoles de la ville de Nouméa d'une partie des locaux de l'école Suzanne Berton située 33, avenue Bonaparte à Rivière Salée, d'une superficie de 569,10 m<sup>2</sup>, ainsi que 47 cantines pour le temps des repas scolaires (2 heures), moyennant une redevance mensuelle totale de 2 280 523 francs CFP.  
L'avenant a pour objet, d'une part, de modifier le nombre de cantines mises à disposition (46 au lieu de 47) suite à la fermeture d'une école et, d'autre part, de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la redevance mensuelle à 2 244 473 francs CFP, soit 586 173 francs CFP pour la location des locaux de l'école Suzanne Berton et 1 658 300 francs CFP pour la mise à disposition de deux heures par jour des 46 cantines, la redevance mensuelle incluant le nettoyage des locaux, l'entretien, la sécurité, les poubelles, les consommations d'eau et l'électricité.

- Bail n° 2023/381-DE du 17 avril 2023 autorisant la location à Madame Sabrina LEU d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Bail n° 2023/382-DE du 17 avril 2023 autorisant la location à la SCIE DISTRIBUTION de deux emplacements de parking automobile situés dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 23 000 francs CFP pour deux emplacements.
- Bail n° 2023/383-DE du 17 avril 2023 autorisant la location à Madame Maureen WIN NEMOU d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 7 avril 2023 au 6 avril 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Convention n° 2023/384-DE du 17 avril 2023 autorisant la mise à disposition gratuite à l'association «Croix rouge française» de locaux de l'ancienne école Maurice Pierre, d'une superficie totale de 168 m<sup>2</sup> sis 5, rue du docteur Georges Collard – Montravel, pour la mise en place d'une «vestiboutique», pour une durée allant du 7 avril 2023 au 6 avril 2024, renouvelable par tacite reconduction.
- Bail n° 2023/385-DE du 17 avril 2023 autorisant la location à la société SYSCOM d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Bail n° 2023/386-DE du 17 avril 2023 autorisant la location à Madame Marie LIANG d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 11 avril 2023 au 10 avril 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Convention n° 2023/387-DE du 17 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE du groupe scolaire Courtot-Gervolino, pendant la période scolaire 2023, des locaux du groupe scolaire Courtot-Gervolino, situé rue Jacques Iékawé – PK 6, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/388-DE du 17 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Orchidées, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école maternelle Les Orchidées, située 3, rue Pierre Issamatro - Logicoop, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/389-DE du 17 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Iris, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école maternelle Les Iris, située 4, rue des Camélias – PK6, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).

- Convention n° 2023/390 du 17 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Hibiscus, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école maternelle Les Hibiscus, située 1, rue du Docteur Drayton – Rivière Salée, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2023/391-DE du 17 avril 2023 autorisant la location, à titre précaire et révocable, à l'association hippique LA GOURMETTE d'un terrain nu sis commune de Nouméa - section aérodrome, d'une superficie de 4ha 18a 51ca, pour une durée de six ans renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 120 000 francs CFP, destiné à être utilisé pour l'exercice d'activités hippiques
- Convention n° 2023/423-DE du 24 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Paul Boyer, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Paul Boyer, située 10, rue Bougainville - Faubourg Blanchot, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/424-DE du 24 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Michel Amiot, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Michel Amiot, située 12, rue de Prony - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2023/425-DE du 24 avril 2023 autorisant la location à Madame Doris GOPFERT d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Convention n° 2023/426-DE du 24 avril 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Marie Havet, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Marie Havet, située 231, rue Arnold Daly - Ouémo, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2023/487-DE du 5 mai 2023 autorisant la location à Madame Maeva SAMINE d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 18 avril 2023 au 17 avril 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Convention n° 2023/488-DE du 5 mai 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Œillets, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école maternelle Les Œillets, située 1, rue Eugène Mamelin – Rivière Salée, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2023/510-DE du 12 mai 2023 autorisant la location à la société REFLEXE PACIFIQUE d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 avril 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.

- Convention n° 2023/511-DE du 12 mai 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Frédéric SURLEAU, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Frédéric SURLEAU, située 5, rue Frédéric Surleau – Centre Ville, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2023/512-DE du 12 mai 2023 autorisant la location à Madame Tania SAMINE d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 avril 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Bail n° 2023/513-DE du 12 mai 2023 autorisant la location à Madame Cécile KIENLEN d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 avril 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Convention n° 2023/523-DE du 22 mai 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Guy Champmoreau, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Guy Champmoreau, située 17, rue Pascal Sihaze - Tuband, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/524-DE du 22 mai 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Christine Boletti, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Christine Boletti, située 10, rue Charles Steinmetz - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/525-DE du 22 mai 2023 autorisant la mise à disposition à la société Sodevia de la boucherie du marché municipal sise 50, rue Georges Clémenceau se composant d'un laboratoire de 26 m<sup>2</sup> et d'un espace de vente de 29,19 m<sup>2</sup>, pour une durée de cinq ans à compter du 5 mai 2023, moyennant un loyer mensuel de 350 000 francs CFP.
- Convention n° 2023/526-DE du 22 mai 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'association La maison du livre de la Nouvelle-Calédonie, pendant la période du 12 mai au 31 décembre 2023, un local avec sanitaires du centre Elise Noëllet, situé 123, rue Auguste Bénégig – Vallée des Colons.
- Convention n° 2023/527-DE du 22 mai 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE du groupe scolaire Petit Poucet et Teyssandier de Laubarède, pendant la période scolaire 2023, des locaux du groupe scolaire Petit Poucet et Teyssandier de Laubarède, située à la Vallée du Tir, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/536-DE du 31 mai 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Marguerite Carlier, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école Marguerite Carlier, située 14, rue Bougainville – Faubourg Blanchot, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).

- Convention n° 2023/537-DE du 31 mai 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Charles Bichon, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école Charles Bichon, située 82, avenue du Général de Gaulle – Orphelinat, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/538-DE du 31 mai 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Antoinette Charbonneaux, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école Antoinette Charbonneaux, située 1, rue André Rolly - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Avenant 1 n° 2023/539-DE du 31 mai 2023 à la convention n° 2017/759 du 5 octobre 2017 autorisant la mise à disposition à l'association L'ACCUEIL, à titre gratuit, précaire et révocable, pour une durée de 12 ans à compter du 18 septembre 2017, d'une assiette foncière de 12 ares 53 centiares ainsi qu'un ensemble de bâtiments d'une superficie de 465,39 m<sup>2</sup>, sis 11, rue Alfred Edighoffer à Doniambo, dans le cadre de ses missions d'accompagnement social à la réinsertion des personnes en errance, sans domicile fixe, sur le territoire de la commune.  
L'avenant a pour objet, d'une part, de mettre à disposition de l'association un terrain supplémentaire de 1169,8 m<sup>2</sup> sis 11, rue Alfred Edighoffer à usage de parking.  
D'autre part, en contrepartie de cette mise à disposition, l'association s'engage à :
  - valoriser la mise à disposition des locaux dans son budget de fonctionnement à hauteur d'un coût de location annuel équivalent de 8 370 000 francs CFP pour le bâti et de 366 962 francs CFP pour le terrain nu,
  - assurer des missions d'accompagnement social à la réinsertion des personnes en errance, sans domicile fixe sur le territoire de la commune,
  - intervenir auprès des personnes SDF signalées par un service ou établissement public de la ville de Nouméa,
  - faire procéder, chaque année, à la vérification par un organisme agréé des installations électriques.
- Convention n° 2023/544-DE du 2 juin 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Mathilde Broquet, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école Mathilde Broquet, située 24, rue Pierre Artigue - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/545-DE du 2 juin 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Fernande Leriche, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école Fernande Leriche, située 13, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2023/550-DE du 8 juin 2023 autorisant la location à Monsieur Jean-Marie EL MORHBI d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.

- Avenant 1 n° 2023/551-DE du 8 juin 2023 à la convention de mise à disposition gratuite n° 2023/187-DE du 23 février 2023 à l'association «les villages de Magenta» pendant la période des vacances scolaires 2023 ainsi que tous les mercredis (hors temps et vacances scolaires), de locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.  
L'avenant a pour objet la mise à disposition d'une deuxième salle de motricité de l'école Guy Champmoreau.
- Convention n° 2023/552-DE du 8 juin 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Roses, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école maternelle Les Roses, située 9, rue de Beaune – Rivière Salée, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/588-DE du 9 juin 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Jacques TROUILLOT, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Jacques TROUILLOT, située 15, rue Noëllet – Rivière Salée, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/632 du 26 juin 2023 avec la société SEMEP relative aux modalités de paiement pour la commande de la modernisation des deux ascenseurs de l'annexe Ferry d'un montant de 5 205 685 francs CFP. Les modalités de paiement sont les suivantes : une avance de 60 % du montant total à la commande, soit 3 123 411 francs CFP, une avance de 20 % du montant total à l'arrivée sur Nouméa, soit 1 041 137 francs CFP et le solde de 20 % sur présentation de la facture à la réception du chantier, soit 1 041 137 francs CFP.
- Convention n° 2023/633 du 26 juin 2023 autorisant la mise à disposition à Madame Florence ALAUX, professeur des écoles, du 26 juin au 15 décembre 2023, soit 21 semaines, d'une salle de classe de l'école primaire publique Yvonne Dupont, située 42, rue Paddon - Receiving, pour la mise en place d'une activité périscolaire au bénéfice des élèves de l'école (étude surveillée), moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit 37 800 francs CFP pour 2 heures/semaine sur la période.
- V - DECISIONS DE CREER DES REGIES COMPTABLES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX  
(Article L. 122-20 – 7°)
- Arrêté n° 2023/535-DE du 31 mai 2023 portant création d'une régie de recettes à la division aménagement et constructions publics de la ville de Nouméa pour l'encaissement des loyers et cautions des logements municipaux ainsi que des recettes des marchands ambulants.



VI - DECISIONS DE PRONONCER LA DELIVRANCE ET LA REPRISE DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES  
(Article L. 122-20 – 8°)

- Arrêté n° 2023/362-DE du 6 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Charles IE
- Arrêté n° 2023/363-DE du 6 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Isabelle PAUGAM
- Arrêté n° 2023/364-DE du 6 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Léone Malane UJICAS
- Arrêté n° 2023/365-DE du 6 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Dominique BAUDEMONT
- Arrêté n° 2023/366-DE du 6 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Lusia NIUTOUA
- Arrêté n° 2023/367-DE du 6 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Copé WELEPANE
- Arrêté n° 2023/368-DE du 6 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Marcelle MAUGER
- Arrêté n° 2023/369-DE du 6 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur André SCIENDI
- Arrêté n° 2023/393-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Augustin WASAUMIE
- Arrêté n° 2023/394-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Caiko LOQA
- Arrêté n° 2023/395-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Lysbeth ADAM
- Arrêté n° 2023/396-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Vanessa VAKAULIAFA
- Arrêté n° 2023/397-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Maurice KAEMO
- Arrêté n° 2023/398-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Etienne KATEI
- Arrêté n° 2023/399-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de case de columbarium dans un cimetière communal à Madame Claude ARSAPIN née DIRIBERRY
- Arrêté n° 2023/400-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de case de columbarium dans un cimetière communal à Monsieur Yves CAPELLI
- Arrêté n° 2023/401-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Christian PALEGALU

- Arrêté n° 2023/402-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de case de columbarium dans un cimetière communal à Monsieur Claude FANDEUX
- Arrêté n° 2023/403-DE du 17 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Tokelese PULUIUVEA
- Arrêté n° 2023/412-DE du 19 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Steeve ETOROI
- Arrêté n° 2023/413-DE du 19 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Jeanne SELEFEN née WANGANE
- Arrêté n° 2023/414-DE du 19 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean-Louis PIAA
- Arrêté n° 2023/415-DE du 19 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Williams WELEPANE
- Arrêté n° 2023/416-DE du 19 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Saké WATHIEPEL
- Arrêté n° 2023/429-DE du 25 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Gilbert TIDJINE
- Arrêté n° 2023/430-DE du 25 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Jacques HNAGEJE
- Arrêté n° 2023/431-DE du 25 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Marie-Danielle DOUMAI
- Arrêté n° 2023/432-DE du 25 avril 2023 modifiant l'arrêté n° 2011/1071 du 20 septembre 2011 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Ronald FLOTAT
- Arrêté n° 2023/433-DE du 25 avril 2023 modifiant l'arrêté n° 2011/1072 du 20 septembre 2011 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Eugénie TERRIER
- Arrêté n° 2023/434-DE du 26 avril 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Elisabeth FOGLIANI née KELIBITAKA
- Arrêté n° 2023/486-DE du 5 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Yolande BETFORT née POGNON
- Arrêté n° 2023/500-DE du 12 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Landry TIAOU
- Arrêté n° 2023/501-DE du 12 mai 2023 modifiant l'arrêté n° 2022/1231-DE du 12 décembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, aux héritiers de Monsieur Jimmy MACQUET
- Arrêté n° 2023/502-DE du 12 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Albert TROCAS
- Arrêté n° 2023/503-DE du 12 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Joseph WAYARIDRI
- Arrêté n° 2023/504-DE du 12 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Annick MONTEBAUT née REMY
- Arrêté n° 2023/505-DE du 12 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Pelenato MAKÀ
- Arrêté n° 2023/506-DE du 12 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Tokaï WANENU

- Arrêté n° 2023/507-DE du 12 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Serge WAMALO
- Arrêté n° 2023/508-DE du 12 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Sosefo NAU
- Arrêté n° 2023/509-DE du 12 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Roza UPINUE
- Arrêté n° 2023/529-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Georges FAURE
- Arrêté n° 2023/530-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Catherine KATRAWA née TRUTRONE
- Arrêté n° 2023/531-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Pascal HOKO
- Arrêté n° 2023/532-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Lusia TOKAGA née HAKULA
- Arrêté n° 2023/533-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur César ILENGO
- Arrêté n° 2023/534-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, pour régularisation, à Monsieur Timothée DUTOIT
- Arrêté n° 2023/535-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Graziella EDMOND
- Arrêté n° 2023/536-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Michel MARHADOUR
- Arrêté n° 2023/537-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Falakika MUAVAKA
- Arrêté n° 2023/538-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Marcelin GUELEME
- Arrêté n° 2023/539-DE bis du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Thierry ABEN
- Arrêté n° 2023/540-DE du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Wayenece WAYENECE
- Arrêté n° 2023/541-DE du 24 mai 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Georges SELEFEN
- Arrêté n° 2023/587-DE du 9 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Jacques MEDARD et Mesdames Michelle et Danielle MEDARD

- Arrêté n° 2023/604-DE du 15 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Monsieur Jean-Claude PEBOU-HAMENE
- Arrêté n° 2023/605-DE du 15 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Adelaïde WAMO née WADOU
- Arrêté n° 2023/606-DE du 15 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Warawi HMAE
- Arrêté n° 2023/607-DE du 15 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Sépila WANGANE
- Arrêté n° 2023/608-DE du 15 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Monsieur André ROCHEFORT
- Arrêté n° 2023/609-DE du 15 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation à Monsieur Ngatidjo ACHMAD
- Arrêté n° 2023/610-DE du 15 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Madame Joséphine BEUCHER née LEONARD
- Arrêté n° 2023/636-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Eric PASCAL
- Arrêté n° 2023/637-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Monsieur Serge CHEDEAU
- Arrêté n° 2023/638-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Madame Marie-Madeleine SIRGOUANT
- Arrêté n° 2023/639-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Franceska GAWRONSKI
- Arrêté n° 2023/640-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Monsieur Nazaire TARA
- Arrêté n° 2023/641-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation à Monsieur Petelo INITIA
- Arrêté n° 2023/642-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Daniel NEUDJEN
- Arrêté n° 2023/643-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Monsieur Michel LUEPAK
- Arrêté n° 2023/644-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de donation, à Madame Régina Pacis Foematagi SIAKI
- Arrêté n° 2023/645-DE du 28 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de donation, à Monsieur Richard Yves Marcel ASSEN AIDA
- Arrêté n° 2023/646-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de case de columbarium dans un cimetière communal à Monsieur Didier THORET
- Arrêté n° 2023/647-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Jean-Michel DUCHESNE

- Arrêté n° 2023/648-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Steeve VAKIE
- Arrêté n° 2023/649-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Hawé ADJOUHGONIOPE
- Arrêté n° 2023/650-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Yannick LANDRIAU
- Arrêté n° 2023/651-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Marie-Luce MEANDU POVEU
- Arrêté n° 2023/652-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Bernadette CASSOUE
- Arrêté n° 2023/653-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Lizé MANYIN
- Arrêté n° 2023/654-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Valérie BURTET née SARRAMEGNA
- Arrêté n° 2023/655-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Albert SALIM BEN CAID
- Arrêté n° 2023/656-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Bernart LENEI et Madame Vistasion-Maria LENEI née HAIU
- Arrêté n° 2023/662-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Nathalie TEMIME
- Arrêté n° 2023/663-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Malia HOLISI née TUISEKA
- Arrêté n° 2023/664-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Siliveleto LAPE
- Arrêté n° 2023/665-DE du 29 juin 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Peato VAHAI SOSAIA

VII - DECISIONS D'ACCEPTER DES DONNS ET LEGS QUI NE SONT GREVES NI DE CONDITIONS NI DE CHARGES  
(Article L. 122-20 – 9°)

- Arrêté n° 2023-357-DE du 6 avril 2023 portant acceptation d'un don d'un lot de 30 cartes postales anciennes de Nouvelle-Calédonie ayant appartenu à Madame Mathilde BROQUET résidente à Koné entre 1905 et 1910.
- Arrêté n° 2023-358-DE du 6 avril 2023 portant acceptation d'un don du Cercle des Musées de la ville de Nouméa, d'objets et documents d'une valeur totale de 470 000 francs CFP.
- Arrêté n° 2023-359-DE du 6 avril 2023 portant acceptation d'un don de Madame Suzette PICOT, d'un fusil US ROCKYISLAND – modèle 1903 ainsi que cinq cartouchières et dix munitions d'une valeur totale de 110 000 francs CFP.

- Arrêté n° 2023-360-DE du 6 avril 2023 portant acceptation d'un don de Madame Micheline MEYER, de divers objets relatifs à la seconde guerre mondiale d'une valeur totale de 164 000 francs CFP.
- Arrêté n° 2023-361-DE du 6 avril 2023 portant acceptation d'un don de Monsieur Eric BARBIE, collectionneur privé, de quinze œuvres d'une valeur totale de 1 440 000 francs CFP.
- Arrêté n° 2023-411-DE du 19 avril 2023 portant acceptation d'un don de Madame Mireille ARDIMANNI, d'un ensemble d'objets patrimoniaux relatifs au bagne et/ou à l'artisanat d'une valeur totale de 160 000 francs CFP.
- Arrêté n° 2023-440-DE du 28 avril 2023 portant acceptation d'un don de Monsieur Jean CHATELIER, d'objets liés à l'histoire de la Nouvelle-Calédonie d'une valeur totale de 110 000 francs CFP.
- Arrêté n° 2023-485-DE du 4 mai 2023 portant acceptation d'un don de Monsieur Marc LAVIGNE, d'objets et de documents ayant appartenu à Monsieur Léon LAVIGNE, ancien combattant du bataillon du Pacifique, d'une valeur totale de 150 000 francs CFP.
- Arrêté n° 2023-521-DE du 22 mai 2023 portant acceptation d'un don du Cercle des Musées de la ville de Nouméa, d'un écran de projection d'une valeur de 74 800 francs CFP.
- Arrêté n° 2023-522-DE du 22 mai 2023 portant acceptation d'un don de Monsieur Georges VAUTRIN, géomètre, d'objets et documents d'une valeur totale de 526 500 francs CFP.
- Arrêté n° 2023-660-DE du 29 juin 2023 portant acceptation d'un don de Madame Catherine MERMOUD PUZO, d'objets et documents liés à l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, ayant appartenu à Monsieur Maxime MEYER (1876-1956) et Madame Adèle MEYER née ENGLER (1881-1972) et à Madame Emma MEYER (1910-1987) d'une valeur totale de 179 000 francs CFP.
- Arrêté n° 2023-661-DE du 29 juin 2023 portant acceptation d'un don de Madame Cécile ROBERT d'un lot de six cartes postales anciennes et manuscrites datant de la première guerre mondiale et postés en 1917 et 1918 par le capitaine A. REBOUR (4), l'adjudant A. RAPADZI (1) et le capitaine GLASER (1) pour une valeur totale de 18 000 francs CFP.

VIII - DECISIONS DE FIXER LES HONORAIRES DES AVOCATS, NOTAIRES, AVOUES, HUISSIERS DE JUSTICE ET EXPERTS ET D'INTENTER AU NOM DE LA COMMUNE LES ACTIONS EN JUSTICE  
(Article L. 122-20 – 11° et 15°)

1) AFFAIRES TRAITÉES PAR LES AVOCATS :

- Arrêté n° 2023/496-DE du 12 mai 2023 autorisant le paiement d'une somme de 202 864 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY – POUPOT - VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à QBE/OD INVEST (assurances).

- Arrêté n° 2023/497-DE du 12 mai 2023 autorisant le paiement d'une somme de 202 864 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY – POUPOT - VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à QBE/ITTAH (assurances).
- Arrêté n° 2023/498-DE du 12 mai 2023 autorisant le paiement d'une somme de 202 864 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY – POUPOT - VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à QBE/Nouméa gourmet (assurances).
- Arrêté n° 2023/611-DE du 15 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 584 726 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY – POUPOT - VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la Calédonienne des Eaux (finances).
- Arrêté n° 2023/620-DE du 22 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 77 300 francs CFP à la SARL MAXIME GUERIN-FLEURY, en honoraires, pour la rédaction de deux jeux de conclusions en réponse dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à Monsieur Jean-Louis ROCHET et Madame Mélanie BELLE (domaine).

2) AFFAIRES TRAITÉES PAR LE SERVICE JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX

- Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 17 avril 2023 un mémoire en défense n° 1 au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Madame Danièle PUNTONET épouse PASCAL (assainissement).
- Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 17 avril 2023 un mémoire en défense n° 1 au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Charles AILLAUD (assainissement).
- Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 19 avril 2023 un mémoire en défense n° 1 au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Madame Georgette SAKUMORI épouse NAKAGAWA (assainissement).
- Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 19 avril 2023 un mémoire en défense n° 1 au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Ronald MARIN (assainissement).
- Le Maire, représenté par Madame Christelle LOPÉRE, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 28 avril 2023 un mémoire en défense n° 1 au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Bernard CHERIOUX (police).
- Le Maire, représenté par Madame Sophie TRICHEREAU, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 27 avril 2023 une note en délibéré au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Jacques BOUTEFÉU et consorts (urbanisme).

- Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 28 avril 2023 une note en délibéré au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Mesdames Georgette SAKUMORI épouse NAKAGAWA, Danièle PUNTONET épouse PASCAL, JOANNOPOULOS et Messieurs Thomas CHACUN, Charles AILLAUD et Ronald MARIN (assainissement).
- Le Maire, représenté par Madame Christelle LOPÉRE, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 5 mai 2023 un mémoire en défense complémentaire au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Bernard CHERIOUX (police).

### 3) CONSULTATIONS JURIDIQUES

- Arrêté n° 2023/377-DE du 12 avril 2023 autorisant le paiement d'une somme de 95 710 francs CFP à JURISCAL, en honoraires complémentaires, pour une assistance dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la SARL Service Plus Calédonie – SPC (domaine).
- Arrêté n° 2023/614-DE du 16 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 127 200 francs CFP à la SARL RAPHAËLE CHARLIER, en honoraires, pour une consultation juridique pour le contrat « piscine » (ressources humaines).

### 4) HUISSIERS ET EXPERTS :

- Arrêté n° 2023/418-DE du 21 avril 2023 autorisant le paiement d'une somme de 9 273 francs CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-TARRATRE, en honoraires, pour une assignation en référé effectuée le 2 janvier 2023 (domaine).
- Arrêté n° 2023/419-DE du 21 avril 2023 autorisant le paiement d'une somme de 11 340 francs CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-TARRATRE, en honoraires, pour une assignation effectuée le 18 janvier 2023 (domaine).
- Arrêté n° 2023/499-DE du 12 mai 2023 autorisant le paiement d'une somme de 29 095 francs CFP à Xavier LOMBARDO, en honoraires, pour une remise de document effectué le 18 avril 2023 (finances).
- Arrêté n° 2023/541-DE bis du 2 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 68 635 francs CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectuée le 2 mai 2023 (ressources humaines).
- Arrêté n° 2023/542-DE du 2 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 12 mai 2023 (finances).



- Arrêté n° 2023/543-DE du 2 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 4 mai 2023 (ressources humaines).
- Arrêté n° 2023/592-DE du 9 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 13 215 francs CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 12 mai 2023 (finances).
- Arrêté n° 2023/621-DE du 22 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 10 865 francs CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 2 juin 2023 (domaine).
- Arrêté n° 2023/634-DE du 28 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 9 805 francs CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 14 juin 2023 (domaine).
- Arrêté n° 2023/635-DE du 28 juin 2023 autorisant le paiement d'une somme de 29 150 francs CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 15 juin 2023 (urbanisme).

IX - DECISIONS D'INSTRUIRE ET DE DELIVRER, EN AGISSANT AU NOM DE LA COMMUNE, LES AUTORISATIONS ET LES ACTES RELATIFS AUX CONSTRUCTIONS, AUX AMENAGEMENTS ET AUX DEMOLITIONS DANS LES CONDITIONS FIXEES PAR LA REGLEMENTATION APPLICABLE LOCALEMENT ET D'EXERCER AU NOM DE LA COMMUNE, ET SANS PREJUDICE DES DROITS DE PREEMPTION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DES PROVINCES, LES DROITS DE PREEMPTION DEFINIS PAR LES REGLEMENTS D'URBANISME  
(Article L. 122-20 – 17° et 18°)

- Arrêté n° 2023/354-DE du 6 avril 2023 portant autorisation de construire valant division à la SCI SOLEOL
- Arrêté n° 2023/355-DE du 6 avril 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Philippe ANDRE et Madame Ratanakorn SOOKCHAM
- Arrêté n° 2023/370-DE du 7 avril 2023 portant autorisation de construire à Madame Chantal DESARZENS
- Arrêté n° 2023/371-DE du 7 avril 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Florian CUSIN
- Arrêté n° 2023/373-DE du 12 avril 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Franck VILLAS et Madame Lucille JOLY
- Arrêté n° 2023/374-DE du 12 avril 2023 portant autorisation de construire à la SARL OIICHI DISTRIBUTION
- Arrêté n° 2023/375-DE du 12 avril 2023 portant autorisation de construire à la SARL JUMPWISH
- Arrêté n° 2023/376-DE du 12 avril 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame et Monsieur Pascale et Jacky AMBLARD
- Arrêté n° 2023/378-DE du 12 avril 2023 portant autorisation de construire à la SELARL PHARMACIE DE LA BAIE

- Arrêté n° 2023/379-DE du 12 avril 2023 portant autorisation de construire à l'ASSOCIATION FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE NC
- Arrêté n° 2023/380-DE du 14 avril 2023 portant autorisation de lotir au FONDS SOCIAL DE L'HABITAT
- Arrêté n° 2023/392-DE du 17 avril 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI SVLH
- Arrêté n° 2023/404-DE du 19 avril 2023 portant retrait de l'autorisation de construire à Monsieur Joseph TRUVAN
- Arrêté n° 2023/405-DE du 19 avril 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2023/406-DE du 19 avril 2023 portant retrait de l'autorisation de construire à la SNC CŒUR DE MOU
- Arrêté n° 2023/407-DE du 19 avril 2023 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/521-DE du 8 juin 2022 de la SARL CONFIN à la SARL PROMONEA
- Arrêté n° 2023/408-DE du 19 avril 2023 portant autorisation de construire à la SARL DNP TCE
- Arrêté n° 2023/409-DE du 19 avril 2023 portant autorisation de construire à la SARL DJEANTY-PASSION MACARONS NC
- Arrêté n° 2023/410-DE du 19 avril 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SDC MANDARINE
- Arrêté n° 2023/417-DE du 21 avril 2023 portant retrait de l'autorisation de construire à la SA COMPAGNIE FINANCIERE DES MESSAGERIES CALEDONIENNES
- Arrêté n° 2023/420-DE du 21 avril 2023 modifiant l'arrêté n° 2021/322 du 30 mars 2021 portant autorisation de construire à la SCI POINTE MAGNIN
- Arrêté n° 2023/421-DE du 24 avril 2023 portant autorisation de construire à la SCI MAITAM
- Arrêté n° 2023/422-DE du 24 avril 2023 portant autorisation de division de lot à Monsieur Frédéric OXFORD, géomètre
- Arrêté n° 2023/427-DE du 25 avril 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SECAL (centre hospitalier Albert Bousquet)
- Arrêté n° 2023/428-DE du 25 avril 2023 accordant une autorisation de détachement de lot à Madame Nathalie GARRIDO, géomètre
- Arrêté n° 2023/435-DE du 28 avril 2023 modifiant l'arrêté n° 2021/371 du 12 avril 2021 portant autorisation de construire à la SARL PARC BRUNELET
- Arrêté n° 2023/436-DE du 28 avril 2023 portant autorisation de construire à la SARL ALYSSA
- Arrêté n° 2023/437-DE du 3 mai 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Olivier MAJOREL et Madame Clarisse LOULERGUE épouse MAJOREL
- Arrêté n° 2023/438-DE du 3 mai 2023 modifiant l'arrêté n° 2018/1027 du 28 décembre 2018 portant autorisation de construire à la SARL SYMPHONIE NOUMEA
- Arrêté n° 2023/439-DE du 28 avril 2023 portant autorisation de construire à la BANQUE CALEDONIENNE D'INVESTISSEMENT
- Arrêté n° 2023/441-DE du 28 avril 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SARL C2M
- Arrêté n° 2023/442-DE du 28 avril 2023 portant autorisation de construire à la SARL LOW COST GYM
- Arrêté n° 2023/444-DE du 28 avril 2023 modifiant l'arrêté n° 2020/1554 du 30 novembre 2020 portant autorisation de construire à Monsieur Guy HOANG
- Arrêté n° 2023/445-DE du 28 avril 2023 portant autorisation de construire à la CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

- Arrêté n° 2023/489-DE du 5 mai 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de l'entreprise individuelle LES 3 INCONTOURNABLES
- Arrêté n° 2023/491-DE du 11 mai 2023 portant autorisation de construire à la SCI YAHOUÉ
- Arrêté n° 2023/492-DE du 12 mai 2023 portant autorisation de construire à Messieurs Gabriel CAYROL, Thomas DELOURMEL, Jean-François MOREL et Mesdames Adela AMAR et Sasha DELOURMEL
- Arrêté n° 2023/493-DE du 12 mai 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Alima EL ATOUI
- Arrêté n° 2023/494-DE du 12 mai 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Anderson CLARQUE
- Arrêté n° 2023/514-DE du 16 mai 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Zong Neng WU
- Arrêté n° 2023/515-DE du 16 mai 2023 accordant une autorisation de détachement de parcelles au cabinet THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2023/516-DE du 16 mai 2023 accordant une autorisation de division de lots à Monsieur Christophe MERTAZA, géomètre
- Arrêté n° 2023/517-DE du 16 mai 2023 portant refus de l'autorisation de construire à la SARL EOLE KAFEATE
- Arrêté n° 2023/518-DE du 22 mai 2023 portant autorisation de construire à Madame Claire DOUBLIER
- Arrêté n° 2023/519-DE du 22 mai 2023 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/892-DE du 7 septembre 2022 de la SCI GLASSER à la SCA LE GLASSER
- Arrêté n° 2023/520-DE du 22 mai 2023 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame David et Stéphanie BONNEAU
- Arrêté n° 2023/529-DE du 25 mai 2023 portant autorisation de construire à la SCI SOLINE
- Arrêté n° 2023/530-DE du 26 mai 2023 portant autorisation de construire à la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2023/531-DE du 31 mai 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SARL ACTB PACIFIQUE
- Arrêté n° 2023/532-DE du 31 mai 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Alan DESMOT et Madame Tifenn DUROS
- Arrêté n° 2023/533-DE du 31 mai 2023 portant autorisation de construire à Madame Stéphanie MUCET et Monsieur Frédéric FOUET
- Arrêté n° 2023/534-DE du 31 mai 2023 modifiant l'arrêté n° 2022/978-DE du 5 octobre 2022 portant autorisation de construire à Monsieur Olivier LEGEAS et Madame Christelle KERN
- Arrêté n° 2023/546-DE du 7 juin 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SOCIETE EEC
- Arrêté n° 2023/547-DE du 7 juin 2023 portant autorisation de construire à Madame Perle BLANCHET
- Arrêté n° 2023/582-DE du 9 juin 2023 portant autorisation de construire à la DAPM – GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2023/583-DE du 9 juin 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Stéphanie OLLIVAUD DE PALMAS et Monsieur Antoine DE PALMAS
- Arrêté n° 2023/584-DE du 9 juin 2023 portant autorisation de construire à la SNC CASINO DE NOUMEA
- Arrêté n° 2023/585-DE du 9 juin 2023 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Antoine et Kareen DE FONVIELLE
- Arrêté n° 2023/586-DE du 9 juin 2023 modifiant l'arrêté n° 2022/670-DE du 6 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SAS FOND CALEDONIEN DE L'HABITAT

- Arrêté n° 2023/589-DE du 9 juin 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Laurent BIGAUD
- Arrêté n° 2023/591-DE du 9 juin 2023 portant autorisation de construire à Madame Elsa ASSALEIX et Monsieur Mathias GUELLEC
- Arrêté n° 2023/593-DE du 9 juin 2023 portant autorisation de construire à la SARL LBOH
- Arrêté n° 2023/594-DE du 9 juin 2023 portant autorisation de construire à la SOCIETE SGCB
- Arrêté n° 2023/595-DE du 9 juin 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Benjamin CORRE
- Arrêté n° 2023/596-DE du 12 juin 2023 modifiant l'arrêté n° 2004/1030 du 10 août 2004 portant autorisation de construire à Monsieur Jacky André TRICARD
- Arrêté n° 2023/597-DE du 12 juin 2023 portant autorisation de construire à la CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
- Arrêté n° 2023/598-DE du 12 juin 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Robin DEBRUYNE et Madame Cléa BONNET DE LARBOGNE
- Arrêté n° 2023/599-DE du 12 juin 2023 accordant une autorisation de division en lots bâtis à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2023/600-DE du 15 juin 2023 accordant une autorisation de division de lot à la SELARL A.I.G.E. - géomètre
- Arrêté n° 2023/601-DE du 15 juin 2023 portant autorisation de construire à la SCI AG MALVASIA
- Arrêté n° 2023/602-DE du 15 juin 2023 portant autorisation de construire à la SOCIETE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES
- Arrêté n° 2023/603-DE du 15 juin 2023 portant autorisation de construire à la SCI KEN
- Arrêté n° 2023/612-DE du 16 juin 2023 portant autorisation de construire à l'ASSOCIATION CROIX ROUGE FRANCAISE
- Arrêté n° 2023/613-DE du 16 juin 2023 portant autorisation de construire à la SARL SECAL pour le compte de la PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2023/615-DE du 19 juin 2023 accordant une autorisation de division de lot bâtis à la PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2023/622-DE du 23 juin 2023 portant refus de l'autorisation de construire à la SARL BLUESCOPE ACIER NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2023/623-DE du 26 juin 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SOCIETE EEC
- Arrêté n° 2023/624-DE du 26 juin 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Camille ADAMA
- Arrêté n° 2023/625-DE du 26 juin 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Patrick LABREAUX
- Arrêté n° 2023/626-DE du 26 juin 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la PROVINCE SUD - DAEM
- Arrêté n° 2023/627-DE du 26 juin 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Youssef HOURRI et Madame Adeline MARTIN
- Arrêté n° 2023/628-DE du 26 juin 2023 portant autorisation de construire à la SARL NAPHATSORN
- Arrêté n° 2023/629-DE du 26 juin 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Nicolas JIMENO et Madame Emmanuelle MOLNAR
- Arrêté n° 2023/630-DE du 26 juin 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la PROVINCE SUD - DAEM
- Arrêté n° 2023/631-DE du 26 juin 2023 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/670-DE du 6 juillet 2022 et du permis de construire modificatif n° 2023/586-DE du 9 juin 2023 de la SAS FOND CALEDONIEN DE L'HABITAT au FONDS SOCIAL DE L'HABITAT

- Arrêté n° 2023/658-DE du 29 juin 2023 portant autorisation de construire au MINISTERE DE LA JUSTICE – COUR D'APPEL DE NOUMEA
- Arrêté n° 2023/659-DE du 29 juin 2023 portant autorisation de construire à la SARL DELTA

\*  
\* \*  
\*

Il est rappelé que tous les arrêtés, conventions et baux ci-dessus mentionnés sont publiés au registre des délibérations et accessibles à toute personne qui en fait la demande.

Nouméa, le 23 août 2023

Le Maire,  
  
Sonia LAGARDE

